**Michel Oualy: groupe 1 (forum 1)**

**Les questions (prompts) que j’ai posées à chatgbt pour obtenir ce résultat**

Élaborer une planification de séquence de 4 à 6 périodes d’enseignement (objectifs visés, timing des phases, ce que fait l’enseignant, ce que font les élèves, le matériel utilisé), qui porte sur le droit constitutionnel Suisse et qui varie les modèles d’enseignement-apprentissage.

**Thème de la séquence : Le droit constitutionnel suisse**

**Objectifs visés :**

1. Comprendre les principes fondamentaux de la Constitution suisse.
2. Connaître la structure de l'État suisse et les droits et devoirs des citoyens.
3. Identifier le rôle de la Constitution dans l'organisation politique et juridique de la Suisse.
4. Analyser de façon critique des situations pratiques relatives aux droits et devoirs constitutionnels des citoyens.

**Séance 1 : Introduction au droit constitutionnel suisse**

**Objectif :** Présenter les bases du droit constitutionnel suisse.

**Durée :** 1 période (45 min)

**Phase 1 : constitution suisse (10 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente l’exercice

Imagine que tu fais partie d'un équipage qui a fait naufrage sur une île déserte. Vous décidez de coloniser ce territoire où il n'y a ni loi ni réglementation. Écris quatre lois qui, selon toi, doivent garantir les droits et libertés fondamentaux, a séparation des pouvoirs, la souveraineté populaire, l'égalité devant la loi et la protection de la dignité humaine pour tout le monde sur cette île.

* **Ce que font les élèves :** chaque élève fait l’exercice

**Phase 2 : mise en commun par groupe** **(15 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente la consigne

Par groupe de 5, échangez les lois que vous avez relevés et choisissez les 6 lois qui vous semblent les plus importantes.

* **Ce que font les élèves :** chaque groupe fait l’exercice

**Phase 3 : mise en commun avec toute la classe** **(10 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente la consigne

Chaque groupe présente les lois qu'il a mis en évidence au reste de la classe.

* **Ce que font les élèves :** mise en commun avec toute la classe

**Phase 4 : lecture de la constitution** **(10 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente la consigne

Individuellement, prends connaissance de la constitution suisse et relève les lois qui se ressemblent ou se contredisent avec les lois énumérées par l'ensemble de la classe.

* **Ce que font les élèves :** chaque élève fait l’exercice

**Séance 2 : Le système politique suisse (structure de l'État et séparation des pouvoirs)**

**Objectifs :**

* Comprendre la structure fédérale de la Suisse et la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire).
* Identifier les rôles des institutions suisses.

**Durée :** 1 période (45 min)

**Phase 1 : Exposé magistral sur la structure de l'État (20 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente le fonctionnement du système politique suisse, la séparation des pouvoirs, les institutions fédérales (le gouvernement, le parlement, le tribunal fédéral).
* **Ce que font les élèves :** Prennent des notes et posent des questions de clarification si nécessaire.

**Phase 2 : Activité en petits groupes (20 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Divise la classe en groupes et leur distribue des cas pratiques ou des exemples (par exemple : une situation où le gouvernement, le parlement ou le tribunal doit intervenir). Chaque groupe analyse le cas et détermine quel pouvoir doit intervenir et pourquoi.
* **Ce que font les élèves :** En petits groupes, ils discutent et résolvent les cas pratiques en utilisant les connaissances acquises.

**Phase 3 : Synthèse et restitution (5 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Demande aux groupes de partager leurs analyses et de récapituler les concepts clés.
* **Ce que font les élèves :** Présentent leur analyse et participent à la synthèse collective.

**Matériel utilisé :**

* PowerPoint ou tableau pour les éléments théoriques.
* Feuilles de travail avec les cas pratiques.

**Séance 3 : La démocratie directe en Suisse**

**Objectifs :**

* Comprendre les mécanismes de la démocratie directe (référendums, initiatives populaires).
* Analyser l'impact de la démocratie directe sur le système politique suisse.

**Durée :** 1 période (45 min)

**Phase 1 : Présentation et vidéo explicative (15 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente les principes de la démocratie directe, en utilisant une vidéo ou un extrait d'un documentaire sur la Suisse.
* **Ce que font les élèves :** Visionnent la vidéo, prennent des notes et posent des questions.

**Phase 2 : Débat sur un référendum récent (25 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Propose un sujet de référendum récent (par exemple : une modification de la Constitution ou une loi populaire) et divise la classe en deux groupes (pour et contre).
* **Ce que font les élèves :** Préparent des arguments pour et contre le sujet et participent au débat en petits groupes, puis en grand groupe.

**Phase 3 : Conclusion et débat collectif (5 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Clôture la discussion en soulignant l'importance de la démocratie directe et les particularités du système suisse.
* **Ce que font les élèves :** Résument les points clés et réfléchissent à l'impact de la démocratie directe sur leur vie quotidienne.

**Matériel utilisé :**

* Vidéo ou extrait de documentaire sur la démocratie directe.
* Documentation sur un référendum récent.

**Séance 4 : Les droits fondamentaux**

**Objectifs :**

* Analyser les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution suisse.
* Comprendre l'application de ces droits dans la vie quotidienne.

**Durée :** 1 période (45 min)

**Phase 1 : Introduction aux droits fondamentaux (15 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Présente les droits fondamentaux de la Constitution suisse, en se concentrant sur des articles clés (liberté d'expression, droit à la vie, égalité, etc.).
* **Ce que font les élèves :** Écoutent et prennent des notes, puis posent des questions.

**Phase 2 : Travail en groupes sur des situations pratiques (20 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Distribue des situations pratiques dans lesquelles les élèves doivent appliquer un droit fondamental. Chaque groupe discute et répond à la question en lien avec les droits fondamentaux.
* **Ce que font les élèves :** En groupes, les élèves analysent les cas et préparent une présentation des solutions.

**Phase 3 : Restitution et discussion en grand groupe (10 min)**

* **Ce que fait l'enseignant :** Chaque groupe présente sa réponse. Le professeur résume et met en lumière les concepts clés.
* **Ce que font les élèves :** Partagent leurs solutions et discutent de la manière dont les droits fondamentaux sont appliqués dans ces situations.

**Matériel utilisé :**

* Cas pratiques sur des situations des droits fondamentaux.
* Support visuel pour les droits et devoirs.